



## OFFRE DE SERVICES

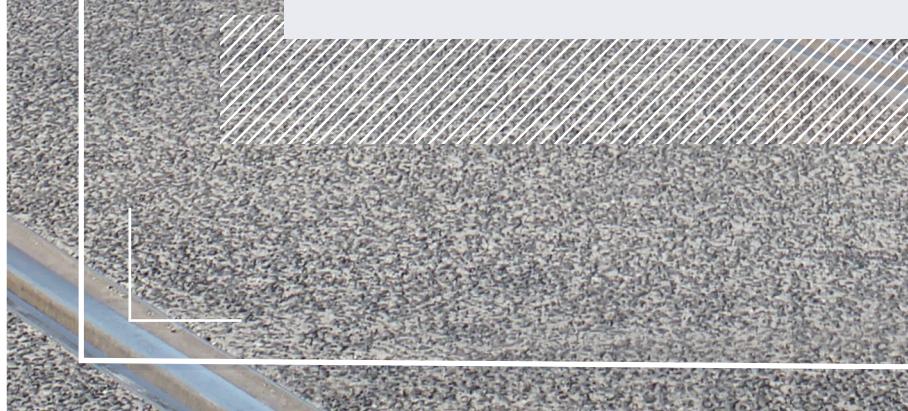


### Évaluer la sécurité des aménagements

pour l'insertion urbaine des tramways et autres transports guidés

Depuis 2003, la réglementation impose aux Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) de faire évaluer leurs projets de tramways (et autres transports guidés) par un Organisme Qualifié Agréé (OQA) indépendant.

**En qualité d'OQA insertion urbaine, le Cerema est en mesure d'évaluer la sécurité des personnes transportées (passagers, conducteurs...) et des tiers (usagers de l'espace public) en interface avec la circulation du tramway.**



# VOS BESOINS



- > Vous avez un projet de création ou d'extension de ligne de tramway ?
- > Vous cherchez un OQA pour évaluer la sécurité des aménagements de voirie et des espaces publics ?
- > Vous souhaitez réaliser un aménagement qui va impacter une ligne existante (modification substantielle ou non) ?
- > Vous rencontrez des problématiques de sécurité sur votre réseau ?



# NOS RÉPONSES SUR-MESURE

## CAS DE CRÉATIONS OU EXTENSIONS DE LIGNE

- Évaluation de la sécurité des aménagements de voirie et espaces publics, pour l'insertion urbaine du tramway depuis les études préliminaires jusqu'à la mise en service commerciale
- Par phase réglementaire, élaboration d'un rapport d'évaluation couvrant :
  - conception de l'aménagement
  - fonctionnement des carrefours
  - pertinence et implantation de la signalisation
  - partage de l'espace (notamment avec les modes actifs : piétons, vélos)
  - prise en compte de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR)

## CAS DE LIGNES DE TRAMWAY EN SERVICE

- Évaluation des modifications ou optimisations
  - rapports d'expertise dans le cadre de modifications substantielles
  - avis dans le cadre de modifications non substantielles
- Réalisation de diagnostics ou d'expertises ponctuelles
  - analyse de configurations accidentogènes
  - proposition d'actions pour améliorer le niveau de sécurité ou de service.



## NOS ATOUTS

- Un organisme qualifié agréé par l'Etat (OQA) dans le domaine de l'insertion urbaine des tramways
- Une équipe de spécialistes expérimentés (techniciens et cadres de haut niveau) sur les champs aménagement de la voirie, sécurité et insertion urbaine des transports en commun (TC), modes actifs et accessibilité
- Un réseau territorialisé au plus près de vos besoins
- Des collaborations pérennes auprès des collectivités locales et exploitants de TC
- La participation active à l'édition de normes, réglementations et référentiels techniques



## ILS NOUS ONT FAIT **CONFiance**

SÉM

SAINT-ÉTIENNE  
la métropole

Prolongement de la troisième ligne de tramway de Saint-Étienne entre la gare de Châteaucreux et la rue Bergson avec desserte du stade Geoffroy Guichard

“ Le Cerema est intervenu en tant qu'OQA Insertion Urbaine pour le compte de Saint-Étienne Métropole (SEM) sur le projet de prolongement de la 3<sup>e</sup> ligne de tramway.

Nous sommes très satisfaits de la mission réalisée par le Cerema, qui a fait preuve d'une grande réactivité pour garantir le respect des échéances. L'équipe Cerema a prouvé ses compétences et son professionnalisme dans l'appréciation des diverses situations urbaines, rencontrées sur l'ensemble de la ligne. ”

Gilles FILY

Chef de projet - Saint-Étienne Métropole



### Modification de deux carrefours à feux situés sur la deuxième ligne du tramway de Montpellier

Dans le cadre de la création de la ZAC Ecoquartier « Le Domaine de Caylus » à Castelnau-le-Lez, le Cerema est intervenu en tant qu'OQA insertion urbaine pour le compte de GGL Aménagement (lotisseur-aménageur). L'évaluation concernait la modification substantielle de deux carrefours situés dans le périmètre de la future ZAC et impactant la ligne 2 du tramway de Montpellier.



### Création de la troisième ligne du tramway de Nice entre la Digue des Français et le terminus Saint-Isidore

“ Le Cerema a mené, pour la Métropole Nice Côte d'Azur, l'expertise réglementaire de l'insertion urbaine de la ligne 3 de tramway. Dans les conditions habituelles de tension de fin de projet, le Cerema s'est mobilisé à bon escient, apportant tout son savoir-faire à dénouer quelques situations épineuses. Ce positionnement en appui plutôt qu'en censeur a bonifié l'espace public et contribué à anticiper la mise sous exploitation. ”

Jacques LE CORRE

Chef de projet - Métropole Nice Côte d'Azur



Etude de sécurité, avant et après aménagement, sur 10 carrefours accidentogènes situés sur des réseaux de tramways de plusieurs villes françaises.

GRANDLYON  
la métropole

KEOLIS  
LYON



Expertise Cerema pour les manœuvres problématiques de tourne-à-gauche VL / tramways gérées par feux R24 ou R14 sur l'avenue Berthelot à Lyon.

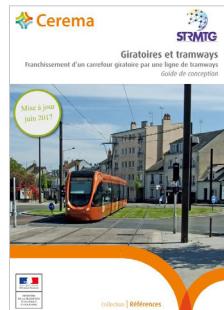
# POUR ALLER **PLUS LOIN**



## PUBLICATIONS - [cerema.fr/editions](https://cerema.fr/editions)



**Série de fiches  
Cerema STRMTG**  
« Insertion urbaine  
des transports  
collectifs de surface »



**Guide Cerema  
STRMTG :**  
« Giratoires et  
tramways -  
Franchissement d'un  
carrefour giratoire  
par une ligne de  
tramways »



**Guide Certu : « Guide  
d'aménagement de voirie pour  
les transports collectifs »**



## RUBRIQUE EN LIGNE

### Transports collectifs et intermodalité

<https://www.cerema.fr/fr/activites/mobilites/espace-public-voirie-urbaine/transports-collectifs-intermodalite>

# POUR NOUS **CONTACTER**



iutcs@cerema.fr

[www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)



@CeremaCom



@Cerema

